

**DIPLÔME D'ACCES AUX ETUDES UNIVERSITAIRES (DAEU)**  
**Option B (Scientifique)**

**OBJECTIFS :**

Obtenir un diplôme qui donne les mêmes droits que le Baccalauréat, c'est-à-dire la possibilité :

- de suivre tout enseignement scientifique post-baccalauréat (B.T.S., D.U.T., licences ...)
- d'entreprendre des études paramédicales ;
- de préparer les concours de la Fonction Publique nécessitant le niveau du Baccalauréat.

Ou bien

Se remettre à niveau dans une ou plusieurs disciplines scientifiques.

**PUBLIC et CONDITIONS D'ACCES :**

Toute personne ayant interrompu ses études au niveau Première ou Terminale depuis au moins 2 ans.

Au 1<sup>er</sup> octobre de l'année de l'obtention du diplôme, il faut soit avoir au moins 24 ans, soit avoir au moins 20 ans et justifier de deux ans d'activité professionnelle, ou de l'éducation d'un enfant, ou d'une inscription à Pôle Emploi, ou d'un stage de formation professionnalisante, ou d'une activité sportive de haut niveau.

Il n'est pas obligatoire de suivre tous les modules la même année.

L'admission est conditionnée à l'examen du dossier et à un entretien avec la responsable pédagogique (de mi-mai à fin juillet et de fin août à mi-septembre). Préalablement, il sera procédé à des tests. En fonction du niveau d'études et des résultats aux tests, un pré-DAEU B pourra être proposé.

**COÛT DE LA FORMATION :**

Ils se composent d'une part des droits universitaires, et d'autre part des frais de formation, lesquels peuvent être pris en charge individuellement ou par un employeur.

A titre indicatif Tarifs 2019/2020 Droits universitaires : 170 € pour une année complète

Frais de formation : 450 € individuel ou 1500 € pour une entreprise

Ou par module : 150 € individuel ou 500 € pour une entreprise

**PROGRAMME :**

**Deux matières obligatoires** (chacune 3h par semaine sur environ 30 semaines) :

- français pour scientifiques (81h) : étymologie du vocabulaire scientifique ; précision du vocabulaire ; rédaction de définitions, d'articles, de compte rendus, de slogans, ... ; raisonnements ; exposés, épistémologie.
- mathématiques (108h) : études de fonctions, suites numériques, probabilités, nombres complexes.

**Au moins deux matières optionnelles** parmi les trois suivantes (chacune 81h)

- physique : mécanique, électricité et électromagnétisme, optique.
- chimie : étude des composés chimiques, études des réactions, chimie en solution.
- biologie : système nerveux, procréation, immunité, génétique.

**ORGANISATION ET MODALITES DE CONTRÔLE :**

Mercredi, jeudi et vendredi toute la journée, de mi-septembre à fin mai. 9h00-12h20 et 14h00-17h20.

**Présence obligatoire** contrôlée.

Modalités de contrôle : trois séries de partiels en novembre, mars et mai, plus un contrôle continu.

Deuxième session (de rattrapage) : mi-juin.

Si les quatre modules sont suivis la même année, ils sont compensables (moyenne au moins égale à 10).

Dans les autres cas, ils sont capitalisables (chaque module doit être obtenu séparément).

**RENSEIGNEMENTS au Service de Formation Continue de la Faculté des Sciences d'Orsay :**

Madame Nathalie MICHEL (secrétariat)

tél : 01.69.15.36.84

[nathalie.michel@u-psud.fr](mailto:nathalie.michel@u-psud.fr)

Madame Solange BERTRANDY (responsable pédagogique)

tél : 01.69.15.64.81

[solange.bertrand@u-psud.fr](mailto:solange.bertrand@u-psud.fr)